



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple-Un But-Une Foi

Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique en
partenariat avec Amref Health Africa

TERMES DE REFERENCES

**APPEL D'OFFRES - CONSULTANCE POUR LE
DEVELOPPEMENT DE LA PLATEFORME D'APPRENTISSAGE
EN LIGNE DU MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE
PUBLIQUE**



I. Contexte et justification

Dans le cadre du renforcement du système de santé du Sénégal, AMREF HEALTH-AFRICA et le ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (MSPH) ont signé un cadre de partenariat de cinq (5) ans depuis 2019 et renouvelé en mai 2023.

Dans cette optique, AMREF, en collaboration avec la Fondation Mastercard, souhaite apporter un appui technique et financier au MSPH pour la mise en œuvre du programme « apprendre pour la vie ».

Le programme "Apprendre pour la vie" est un partenariat de quatre ans entre la Fondation Mastercard et Amref Health Africa (Amref) visant à former un personnel de santé résilient et réactif, à renforcer les systèmes de santé et à catalyser la création d'opportunités de travail durables dans l'écosystème des soins de santé primaires pour les jeunes, hommes et femmes. "Apprendre pour la vie" est partie intégrante de l'Africa Higher Education Health Collaborative, un partenariat pluriannuel entre la Fondation Mastercard et neuf organisations, dont des universités, visant à renforcer les systèmes de soins de santé primaires par le développement du personnel de santé et la transition vers le travail, le développement de l'entrepreneuriat et l'innovation, ainsi que par de solides opportunités de réseautage et d'apprentissage pour alimenter les aspirations des jeunes femmes et hommes dans l'écosystème de la santé en Afrique.

Il adopte une approche globale axée sur l'amélioration de la formation, de l'infrastructure de formation, l'augmentation des possibilités d'emploi et de création de revenus, l'amélioration des cadres réglementaires et le renforcement de l'environnement législatif et politique. Le programme vise également à doter les futurs dirigeants des compétences dont ils ont besoin pour transformer la prestation des soins de santé dans toute l'Afrique et à renforcer les capacités de plaidoyer des dirigeants communautaires et des organisations dirigées par des jeunes.

Pour le renforcement des capacités du personnel de santé du Sénégal, la plateforme d'apprentissage en ligne du MSPH sera utilisée.

Cette plateforme très connue des prestataires de santé et mis en place 2018, a été utilisée pour la formation de centaines de prestataires de profils différents. Elle intègre plusieurs modules des programmes prioritaires de santé. Elle devra être renforcée tant sur le plan technique qu'organisationnel pour une plus grande efficacité.

II. Objectifs de la mission

L'objectif principal de cette consultance est de : Appuyer le renforcement, la modernisation et l'optimisation de la plateforme d'apprentissage à travers la mise à jour de ses fonctionnalités, l'amélioration des outils pédagogiques et analytiques, ainsi que le développement de modules interactifs et adaptés aux besoins des utilisateurs.

Les objectifs spécifiques comprennent :

1. Mettre à jour et optimiser les fonctionnalités techniques de la plateforme d'apprentissage ;
2. Améliorer les outils pédagogiques et renforcer l'attractivité des contenus de formation ;
3. Scénariser, digitaliser et intégrer les modules de formation sur la plateforme ;

4. Acquérir et configurer des outils favorisant des modules plus interactifs et dynamiques ;
5. Renforcer les outils d'analyse, de suivi et de reporting pour un meilleur pilotage des formations ;
6. Renforcer les compétences techniques des administrateurs et gestionnaires de la plateforme ;
7. Assurer un accompagnement technique et stratégique à travers le recrutement d'un consultant spécialisé pour le développement continu de la plateforme.

III. Portée du travail du consultant

Le consultant travaillera en étroite collaboration avec l'équipe technique et pédagogique en charge de la plateforme d'apprentissage et l'équipe d'informaticiens du MSHP. Il/elle sera responsable de proposer, planifier et mettre en œuvre les actions nécessaires à la modernisation, à la performance et à la pérennité de la plateforme.

De manière spécifique, la mission du consultant couvrira les domaines suivants :

1. Analyse et diagnostic

- a. Évaluer l'état actuel de la plateforme (fonctionnalités, accessibilité, sécurité, ergonomie, performance).
- b. Identifier les besoins techniques, pédagogiques et fonctionnels des utilisateurs et administrateurs.
- c. Proposer des axes d'amélioration alignés avec les standards technologiques actuels.

2. Développement et optimisation technique

- a. Mettre à jour les fonctionnalités et assurer la compatibilité avec les dernières versions des logiciels utilisés.
- b. Intégrer des outils interactifs et innovants pour enrichir les modules de formation.
- c. Garantir la sécurité, la sauvegarde et la stabilité de la plateforme.

3. Conception et intégration pédagogique

- a. Accompagner la scénarisation et la digitalisation des modules de formation.
- b. Assurer l'intégration et le paramétrage des contenus sur la plateforme.
- c. Optimiser l'expérience utilisateur (apprenants et formateurs).

4. Renforcement des capacités et transfert de compétences

- a. Former les administrateurs et les gestionnaires de la plateforme à l'utilisation des nouvelles fonctionnalités.
- b. Produire un manuel d'utilisation et de maintenance de la plateforme.
- c. Assurer un transfert de compétences durable au personnel technique.

5. Suivi, reporting et accompagnement stratégique

- a. Développer et paramétrier les outils de suivi, d'analyse et de reporting des données d'apprentissage.
- b. Fournir des rapports périodiques sur l'avancement des travaux et les résultats obtenus.
- c. Conseiller l'équipe sur les bonnes pratiques de gouvernance et de maintenance d'une plateforme e-learning performante.

IV. Produits livrables

Le consultant devra fournir, à l'issue de sa mission, les produits suivants :

I. Rapport initial de démarrage (Inception Report)

- a. Présentant la compréhension de la mission, la méthodologie d'intervention, le plan de travail détaillé et le calendrier d'exécution validé par l'équipe du projet.

2. Rapport de diagnostic de la plateforme

- a. Analyse technique, fonctionnelle et pédagogique de l'existant.
- b. Identification des besoins et propositions d'amélioration concrètes.

3. Version mise à jour et optimisée de la plateforme

- a. Intégration des nouvelles fonctionnalités techniques et pédagogiques.
- b. Outils d'interactivité et d'analyse opérationnels.
- c. Tests de performance, d'ergonomie et de sécurité effectués et validés.

4. Modules de formation scénarisés et intégrés

- a. Modules revus, digitalisés et mis en ligne selon les standards définis.
- b. Documentation technique d'intégration et de mise à jour fournie.

5. Rapport de formation des administrateurs et utilisateurs

- a. Sessions de renforcement de capacités organisées.
- b. Supports pédagogiques et manuels d'utilisation de la plateforme remis.

6. Manuel technique et de maintenance de la plateforme

- a. Procédures d'administration, de sauvegarde, de mise à jour et de sécurité.
- b. Guide de dépannage et de bonnes pratiques.

7. Rapport final de mission

- a. Bilan des activités réalisées, résultats obtenus, difficultés rencontrées et recommandations pour la durabilité de la plateforme.

V. Profils attendus du ou des consultants

Le ou les consultants devront justifier de compétences techniques solides, d'une expérience avérée en conception, développement et gestion de plateformes d'apprentissage numérique, ainsi que d'une bonne compréhension des enjeux pédagogiques liés à la formation en ligne.

Qualifications et compétences requises

- Diplôme universitaire (au moins Bac +4) en informatique, ingénierie logicielle, technologies éducatives, sciences de l'éducation, ou tout autre domaine pertinent.
- Expérience confirmée (au moins 5 ans) dans le développement, la gestion ou la modernisation de plateformes e-learning (Moodle, Open edX, Canvas, ou équivalent).
- Maîtrise des langages de programmation web (PHP, JavaScript, HTML5, CSS, Python, etc.) et des systèmes de gestion de bases de données (MySQL, PostgreSQL, etc.).
- Compétences avérées en intégration de contenus pédagogiques numériques (scénarisation, animation, interactivité, outils auteurs comme Articulate, iSpring, H5P, etc.).
- Expérience dans le renforcement des capacités et la formation des administrateurs ou utilisateurs de plateformes numériques.
- Bonne compréhension des principes de suivi-évaluation, d'analyse et de reporting dans un environnement e-learning.
- Excellentes aptitudes en communication, rédaction technique et travail collaboratif avec des équipes pluridisciplinaires.
- La connaissance du secteur de la santé ou de la formation communautaire serait un atout important.

- Maîtrise du français exigée ; la connaissance de l'anglais constituerait un avantage.

Profil institutionnel (si cabinet de consultance)

- Cabinet ou bureau d'études disposant d'une expertise reconnue en ingénierie de la formation numérique et en développement de solutions e-learning.
- Justifier d'au moins trois (3) missions similaires menées au cours des cinq dernières années.
- Capacité à mobiliser une équipe pluridisciplinaire composée d'experts techniques (développeurs, pédagogues, graphistes, analystes MEL).

I. Rôle du ministère de la Santé et de la Prévention

Le MSPH assurera la supervision stratégique et la validation institutionnelle de la mission du consultant, afin de garantir la cohérence des travaux avec les priorités nationales en matière de formation et de santé publique.

Ses principales responsabilités comprendront :

- Assurer la coordination générale de la mission avec les directions et structures concernées.
- Valider les orientations techniques et les livrables proposés par le consultant.
- Faciliter l'accès aux informations et aux ressources nécessaires (documents, bases de données, référentiels).
- Participer aux revues de progrès et aux ateliers de restitution des résultats.
- Veiller à l'ancrage institutionnel des produits développés (modules, outils, plateformes).

2. Rôle de Amref Health Africa

Amref jouera un rôle clé dans le pilotage opérationnel, le suivi technique et la mise en œuvre logistique de la mission du consultant.

Ses principales responsabilités incluront :

- Assurer la gestion administrative et contractuelle du consultant (sélection, contrat, paiements).
- Fournir un appui technique et méthodologique tout au long du processus.
- Mettre à disposition les ressources nécessaires à la mise en œuvre de la mission (accès à la plateforme, documentation, données, équipes de référence).
- Faciliter la concertation entre les parties prenantes (MSPH, partenaires techniques, institutions de formation, etc.).
- Assurer le suivi-évaluation de la mission et la validation technique des livrables avant soumission au MSPH.
- Appuyer la diffusion et l'utilisation des outils et produits développés à travers les programmes et projets pertinents.

VI. Durée, calendrier et livrables intermédiaires de la mission

1. Durée de la mission

La durée totale de la mission du consultant est estimée à **soixante (60) jours ouvrables** répartis sur une période de **trois (3) mois**, à compter de la date de signature du contrat.

Cette période inclut les phases de préparation, de mise en œuvre, de validation des livrables et de transfert de compétences.

2. Calendrier indicatif des activités

Phase	Activités principales	Durée estimée	Livrables correspondants
Phase 1 – Lancement et cadrage	<ul style="list-style-type: none">- Réunion de démarrage avec l'équipe MSPH/Amref- Revue documentaire et analyse de l'existant- Élaboration du plan de travail et de la méthodologie- Évaluation technique et fonctionnelle de la plateforme	5 jours	Rapport initial de démarrage (Inception Report) validé
Phase 2 – Diagnostic et plan d'amélioration	<ul style="list-style-type: none">- Identification des besoins et priorisation des améliorations- Mise à jour des fonctionnalités et intégration de nouveaux outils- Scénarisation et digitalisation des modules de formation	10 jours	Rapport de diagnostic et propositions d'amélioration
Phase 3 – Développement et intégration	<ul style="list-style-type: none">- Tests techniques et validation fonctionnelle- Formation des administrateurs et gestionnaires.	25 jours	Version mise à jour de la plateforme + modules intégrés
Phase 4 – Renforcement de capacités	<ul style="list-style-type: none">- Production du manuel technique et des guides d'utilisation- Restitution des résultats à l'équipe MSPH/Amref.	10 jours	Rapport de formation et manuel technique
Phase 5 – Suivi, validation et clôture	<ul style="list-style-type: none">- Ajustements finaux selon les retours.- Préparation du rapport final de mission.	10 jours	Rapport final validé et accepté

VII. Format de la proposition

VIII. Approche méthodologique

Un cahier de charge sera élaboré pour le recrutement du consultant devant accompagner le développement de la plateforme d'apprentissage en ligne du MSAS. Des ateliers d'élaboration, des séances de travail et des rencontres de suivi-évaluation seront organisés. Des réflexions seront menées pour une revalorisation des apprentissages en ligne. Des séances de transfert de compétence seront

régulièrement organisées au profit des équipes techniques de gestion de la plateforme du MSAS du Sénégal.

Les candidats (individuels ou cabinets) devront soumettre une **proposition technique et financière** conforme aux exigences du présent appel.

1. Proposition technique

La proposition technique devra clairement démontrer la compréhension de la mission et la méthodologie envisagée pour atteindre les objectifs fixés. Elle devra inclure :

- Une note de compréhension de la mission et du contexte ;
- La méthodologie et approche technique proposées, incluant les outils, technologies et méthodes de travail envisagés ;
- Un plan de travail détaillé, indiquant les étapes clés, le calendrier d'exécution et la répartition des tâches ;
- Le profil du ou des consultants proposés (CV détaillé, diplômes, références de missions similaires) ;
- Les références professionnelles pertinentes, notamment les expériences antérieures en développement ou modernisation de plateformes e-learning ;
- Une composition d'équipe (si cabinet), précisant les rôles et responsabilités de chaque membre ;
- Toute valeur ajoutée que le consultant ou le cabinet estime pertinente pour la réussite de la mission.

2. Proposition financière

La proposition financière devra être présentée séparément et détailler :

- Les honoraires du ou des consultants (taux journalier et nombre de jours prévus) ;
- Les frais annexes (déplacements, per diem, communication, impression, etc.) le cas échéant ;
- Le coût total de la mission, exprimé en FCFA, toutes taxes comprises (TTC) ;
- Les modalités de paiement proposées, alignées sur les livrables mentionnés dans les présents TDR.

3. Format et soumission

- Les propositions doivent être soumises en format PDF unique (une pour la partie technique et une pour la partie financière).
- La soumission se fera par voie électronique à l'adresse suivante : Procurement.wa@amref.org, avec pour objet :

« Recrutement d'un consultant pour le renforcement et la modernisation de la plateforme d'apprentissage_Nom du soumissionnaire »

- La date limite de soumission sera le Mercredi 31 Décembre 2025 au plus tard à 10H00min GMT.

IX. Critères d'évaluation des propositions

Les propositions reçues seront évaluées selon une approche combinant la qualité technique et la pertinence financière, sur un total de 100 points.

Seules les offres techniques ayant obtenu une note d'au moins 70 points seront considérées pour l'évaluation financière.

1. Évaluation technique (70 points)

L'évaluation technique portera sur les critères suivants :

Critère	Détails	Barème (points)
a. Compréhension de la mission et pertinence de l'approche méthodologique	Pertinence de la compréhension du mandat, clarté des objectifs, cohérence et réalisme de la méthodologie proposée	30
b. Expérience et qualifications du consultant / cabinet	Expérience pertinente dans le développement ou la modernisation de plateformes e-learning, ou missions similaires au cours des 5 dernières années	25
c. Compétences techniques spécifiques	Maîtrise des outils et technologies numériques, intégration pédagogique, scénarisation, reporting et interactivité	20
d. Organisation du travail et plan d'exécution	Clarté du calendrier, répartition des tâches, planification des livrables, respect des délais	15
e. Références institutionnelles et qualité des livrables antérieurs	Références et attestations démontrant la qualité du travail réalisé	10
Total – Évaluation technique		100 points

2. Évaluation financière (30 points)

L'évaluation financière prendra en compte la compétitivité du coût total de la proposition et la cohérence entre le budget et la méthodologie proposée.

Critère	Détails	Barème (points)
a. Cohérence du budget proposé	Justification claire des coûts (honoraires, frais annexes, durée)	40
b. Rapport qualité / coût	Adéquation du coût avec la portée du travail et la qualité technique proposée	30
c. Compétitivité du montant global	Niveau de compétitivité du coût total de la proposition	30

3. Sélection finale

- La note finale sera obtenue selon la formule suivante :
Note finale = (Note technique × 0,7) + (Note financière × 0,3)
- Le candidat ayant obtenu la note finale la plus élevée sera retenu pour la mission, sous réserve de vérification des références et de disponibilité.
- Amref Health Africa et le MSPH se réservent le droit de ne pas attribuer la mission si aucune proposition n'atteint le niveau de qualité requis.